

Nuisances sonores

Lors de sa séance de septembre, le conseil communal s'est prononcé sur les avant-projets des plans d'action relatifs à la lutte contre le bruit du trafic routier, ferroviaire et aérien, ainsi que contre le bruit ambiant dans les agglomérations de la Ville de Luxembourg et du sud du pays.

Les études confirment ce que nous vivons au quotidien à Bertrange: notre commune est particulièrement exposée au bruit du trafic routier (notamment le long de la route de Longwy), au passage des trains et à l'autoroute.

Pour **Marc Rauchs**, il est essentiel de prendre également en considération le bruit des avions : « Dans le Plan national d'action contre le **bruit du trafic aérien**, Bertrange n'est pas mentionnée comme commune directement concernée. Les nuisances les plus importantes se concentrent autour du Findel, dans les communes de Sandweiler, Hesperange et Schuttrange. Pourtant, j'observe de plus en plus souvent que des avions survolent Bertrange, alors qu'ils passaient auparavant derrière Leudelange. Il semble que certaines trajectoires – probablement pour des raisons d'efficacité ou de conditions météorologiques – soient désormais plus fréquemment dirigées au-dessus de notre localité. Cela signifie que le niveau de bruit aérien y a augmenté ces dernières années. Je propose donc que la commune transmette cette observation à l'Administration de l'Environnement dans une prise de position officielle. Nous devrions y souligner que, même si la cartographie actuelle ne mentionne pas Bertrange, la réalité a évolué. Nous demandons par conséquent une réévaluation des trajectoires de vol en tenant compte de notre situation. C'est ainsi que nous pourrions faire entendre notre voix dans la discussion. »

Nadine Schares a, de son côté, insisté sur les nuisances sonores causées par le trafic aérien, non seulement dans le secteur de la route de Longwy, mais aussi dans l'ensemble de la partie ouest de la localité. Elle a rappelé, comme l'avait indiqué le bourgmestre, que les infractions aux couloirs aériens peuvent être signalées et que les plaintes sont transmises aux autorités compétentes. Elle a dès lors proposé d'informer la population sur cette **possibilité de signalement**.

Dans **OP DE PUNKT de décembre 2014**, la CSV avait déjà abordé les thèmes du « bruit des avions » et du « respect des trajectoires de vol », en réclamant des mesures concrètes. Voici la preuve. Et nous sommes maintenant en 2025 !

Pour **Guy Weirich**, la forte nuisance sonore générée par le trafic autoroutier à Helfent constitue un défi majeur. C'est ce qui est ressorti des échanges lors de notre atelier « Helfent » du 22 septembre 2025. Le bourdonnement constant de la circulation et, plus encore, le claquement des dalles du pont mettent les nerfs des riverains à rude épreuve. Les dispositifs antibruit sont depuis longtemps insuffisants. Il s'est interrogé sur les moyens d'intervention de la commune auprès de l'administration compétente afin de faire remonter cette situation. Le bourgmestre a évoqué une rencontre prochaine avec l'Administration des ponts et chaussées, au cours de laquelle la question sera abordée. Le pont devra, à moyen terme, être rénové. Notons encore : Tous les acteurs concernés, y compris les habitants de Helfent, sont conscients qu'une solution rapide n'est pas envisageable. Les mesures de protection contre le bruit mises en œuvre à l'étranger pourraient servir ici d'exemple.

LEBENSQUALITÄT OHNE FLUGLÄRM



Die Entscheidung über ihren Wohnsitz haben viele nach Bartringen zugezogene Bürger sich wohl überlegt. Sie haben sich informiert, ob ihr Grundstück an einer Autobahn oder an einer Eisenbahntrasse liegt. Fluglärm und Innerortsverkehr sind weitere wichtige Entscheidungskriterien. Das alles sind Aspekte, welche die zukünftige Lebensqualität beeinflussen. An Lärm unbelasteten Orten werden dann auch später den Steuerzahler belastende Kosten für eventuelle Lärminderungsmaßnahmen fällig.

Nun muss man aber in den letzten paar Jahren feststellen, dass je nach Flugintensität, bereits gegen 6 Uhr in der Frühe die ersten Cargomaschinen über Bartringen, Strassen und Luxemburg-Stadt starten. Dies war trotz regem Cargo-Flugverkehr vor etlichen Jahren nicht der Fall. Im Tiefflug starten die Maschinen mit höllischem Krach über dicht besiedeltes Wohngebiet. Nachts dauert dieser Flugbetrieb bis nach Mitternacht. Obwohl während der Nachtruhe, von 22:00 bis 7:00 Uhr, abgesenkte

Lärmpegel nach Gesetz vorgeschrieben sind! Diese Flugbewegungen sind unserer Meinung nach nicht korrekt. Schaut man sich die von der Umweltbehörde veröffentlichte Karte über den Fluglärm an, so kann man feststellen, dass die Flieger bis zum Leitfeuer zwischen Leudelingen und Roedgen fliegen müssten, bevor sie in Richtung Norden oder Süden abbiegen. Rot haben wir die Route eingezeichnet die in Wirklichkeit oft geflogen wird (siehe Karte). Wie in den Erläuterungen zum Lärmkataster gezeigt, wird nur an den vorgeschriebenen Routen gemessen und nicht außerhalb der offiziellen Korridore. Bei unserer Nachfrage im Tower Findel, ob es hier neue Regeln gäbe, war die Antwort: „Es ist alles beim Alten geblieben“. Wenn sich die Regeln also nicht geändert haben, so glauben wir, dass diese Flugbewegungen nicht korrekt sind.

In einer Gemeinderatssitzung wurde bereits über Lärmbelastungen in Bartringen diskutiert. Dabei kam allerdings nur der vom Ministerium berücksichtigte Autobahn- und Eisenbahnverkehr zur Sprache. Es war die CSV, die damals darauf hinwies, dass der Fluglärm mit betrachtet werden müsste.

Wir fordern den Schöffenrat auf, hier Klarheit zu schaffen. Falls sich unsere Vermutungen bestätigen, sollte sich der Gemeinderat für das Einhalten der vorgeschriebenen Flugrouten und ein Verbot anderer Praktiken einsetzen.



Quelle: Lärmkataster
Lärmpegel in dB(A)
75-80
65-70
55-60
45-50
35-40
25-30

Carlo LUX
Gemeinderat – Präsident CSV Bartringen